

Peinture / travail de fin d'études (Décret 2001)

Cycle : Master Spécialisé (2^e année Master 2 ans)
Quadrimestre : 1 et 2
Volume horaire : -
Crédit : 16
Pondération : 8
Obligatoire : oui
Langue d'enseignement : français
Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000
Enseignant : André Delalleau, andre.delalleau@esavl.be
Thierry Grootaers, thierry.grootaers@esavl.be

OBJECTIFS

■ Aboutissement d'un projet pictural et/ou pluridisciplinaire de l'ensemble des travaux par la réalisation d'une exposition extra-muros en fin d'année (invitation, press-book...).

CONTENU

■ Étude et expérimentation des techniques picturales et transversales nécessaires à l'expression la plus complète du

projet de l'étudiant : mise en place, installation, logistique, projet communication.

Recherches des moyens techniques et de monstration permettant de donner à voir l'œuvre dans des conditions de lisibilité optimales.

Recherche de concordance entre le sens véhiculé par l'œuvre et son mode d'exposition.

Conceptualisation de l'entièreté du projet, de la création à la gestion matérielle d'une présentation de son choix.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

■ L'étudiant est amené à proposer une note d'intention ouvrant toutes les questions relatives à son projet : lieu et méthode de travail, recherche du support de présentation, désignation des disciplines et personnes ressources nécessaires à ce projet.

L'étudiant sera ensuite suivi par un professeur désigné en accord avec l'équipe pédagogique, le but étant de guider l'étudiant, de coordonner ses recherches artistiques et matérielles, de superviser le bon avancement du projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

■ Évaluation formative continue par le professeur-accompagnateur du projet en concertation avec tous les professeurs concernés.

Évaluation notée : exposition des travaux, installations ou tout autre mode de présentation, évaluées par un jury extérieur, en fin de deuxième semestre.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

■ Engagement et pertinence des recherches picturales et/ou transversales.

Qualité de l'aboutissement final du projet.

Choix et application sensible des techniques : formes, moyens, résultats (qualité technique, composition, créativité, singularité).

Présentation et mise en espace.

Cohérence : adéquation des différents paramètres contribuant à l'ensemble de l'œuvre.

Inscription culturelle : apport de liens culturels actuels (artistiques ou extra-artistiques) en rapport avec ses recherches et motivations personnelles.